

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21/04/2026

Référence
33_2026

Objet de la délibération
Achat d'un ordinateur portable

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	13	14

Date de la convocation
16/04/2026

Date d'affichage

Vote
UNANIMITE Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture
Le : 22/04/2026

Et

Publication ou notification du :
22/04/2026

L'an 2026 et le 21 Avril à 18 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de JENNEPIN Patrick, Maire.

Présents : M. JENNEPIN Patrick, Maire, Mmes : CANARD Audrey, DONGE Christine, EVRARD Agnès, JACQUET Manuelle, LEPAGE Martine, MAZIANE Essaadia, POULAIN Jessica, MM : ANTOINE Jérôme, DUPONT Vincent, LEHEUTRE Bruno, PIART Stève, RICHARD Jean-Marc

Excusé(s) ayant donné procuration : M. RABIN Patrice à M. RICHARD Jean-Marc

Absents séance: M. GAVAZZI Romain

A été nommé(e) secrétaire : Mme DONGE Christine

Objet de la délibération : **Achat d'un ordinateur portable**

L'ordinateur de la mairie devenant obsolète, il est nécessaire de procéder à son remplacement.

Considérant la nécessité d'acquérir un matériel informatique capable de supporter les progiciels nécessaires au bon fonctionnement de la gestion municipale ;

Considérant les nouveaux devis proposés par l'entreprise Floquet Pro SAS ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de valider le devis d'un montant de 1 679,30 € TTC et autorise le Maire à le signer.

*Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.*

*Pour copie conforme :
En mairie, le 22/04/2026*

Le Maire
Patrick JENNEPIN